



# CONCOURS DES ILLUMINATIONS ET DECORATIONS DE NOEL



**Date limite d'inscription : 16 Décembre 2024**

## Déroulement du concours

Les illuminations et décorations de Noël devront être visibles de la rue, le jury ne rentrera pas dans les propriétés privées.

Le jury établit un classement dans chacune des catégories.

**Le passage du jury s'effectuera durant la 3<sup>ème</sup> semaine du mois de Décembre.**

Les Maintenonais inscrits au concours d'illuminations et de décorations des façades et balcons de la commune de Maintenon acceptent sans réserve le présent règlement, ainsi que les décisions prises par le jury.

## Règlement du concours

### **Article 1 – PARTICIPANTS**

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la commune de Maintenon organise un concours sur le thème des illuminations et décorations de Noël. Il est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune de Maintenon à l'exception des membres du Conseil Municipal.

### **Article 2 – INSCRIPTION**

Les Maintenonais désirant participer au concours d'illuminations et de décorations de Noël peuvent s'inscrire à la Mairie jusqu'au 16 Décembre 2024.

Cette démarche entraînera automatiquement leur participation effective.

### **Article 3 – CATEGORIES**

Les participants doivent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : Maisons illuminées et décorées visibles de la rue.
- 2<sup>ème</sup> catégorie : Appartements illuminés et décorés visibles de la rue.

### **Article 4 – CRITERES DE SELECTION**

Le concours d'illuminations et de décorations de Noël prend en compte la qualité de l'agencement des illuminations et décorations pour l'effet d'ensemble, le sens artistique pour l'originalité.

**Le premier prix ne pourra être attribué plus de deux fois consécutives à un participant.**

### **Article 5 – JURY**

Le jury est composé de 4 membres du Conseil Municipal et au besoin de 2 membres non élus.

**Le passage du jury s'effectuera durant la 3<sup>ème</sup> semaine du mois de Décembre.**

### **Article 6 – RESULTATS ET REMISE DES PRIX**

Pour chacune des catégories trois prix seront attribués

- 1<sup>er</sup> prix d'une valeur de 30 euros
- 2<sup>ème</sup> prix d'une valeur de 25 euros
- 3<sup>ème</sup> prix d'une valeur de 20 euros

Les lauréats seront personnellement informés par courrier et la remise officielle des prix aura lieu lors de la cérémonie de vœux de la Municipalité.



## CONCOURS DES ILLUMINATIONS et DECORATIONS DE NOEL

### BULLETIN D'INSCRIPTION

A déposer à l'accueil de la mairie de Maintenon  
Date limite d'inscription 16 Décembre 2024

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

N° de Tél. ....

Courriel :

CATEGORIE :                      – Maison                                      – Appartement  
(Entourer votre catégorie)

*J'accepte sans réserve le règlement du concours ainsi que les décisions prises par le jury.*

#### **DROIT A L'IMAGE**

*Les participants acceptent que des photos de leurs illuminations soient réalisées par les membres du jury et autorisent leur publication dans les supports de communication municipaux.*

Date :

Signature :